



Rapport d'activités

2019



Réserve Naturelle
DELTA DE LA DRANSE



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

CONNAÎTRE

Pages 8 à 11

PROTÉGER

Pages 12 à 14

GÉRER

Pages 15 à 20

**RNN
DELTA DE LA
DRANSE &
TEMPS FORTS
2018**

Pages 4 à 7

BUDGET

Pages 29 & 30

PARTAGER

Pages 21 à 24

GOVERNANCE

Pages 25 à 28

PARTENAIRES

Page 33

PERSPECTIVES

Pages 31 & 32

ANNEXES



RÉSERVE NATURELLE DU DELTA DE LA DRANSE

Située en bordure du lac Léman, elle offre une diversité exceptionnelle sur 53 hectares.

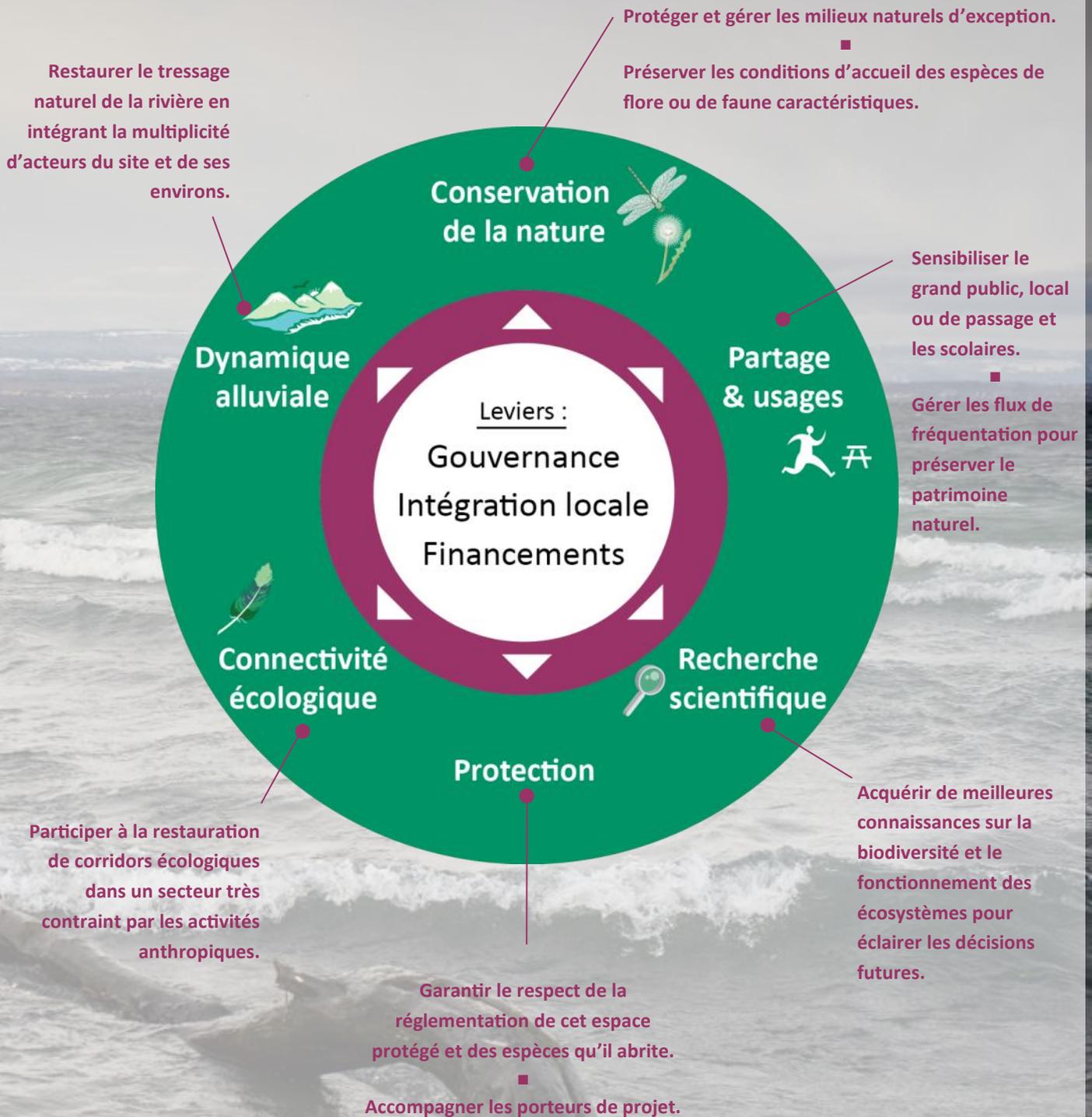
Grâce à la dynamique de la rivière, une mosaïque de milieux est observable, accueillant des espèces de faune et de flore spécialisées ou plus généralistes. Près du tiers de la flore du département y est représentée !

Situation géographique de la réserve naturelle de la Dranse

Crédit : CEN74—2019



NOTRE FEUILLE DE ROUTE :



TEMPS FORTS 2019

Formation « Paysages et interprétation »

Du 15 au 17 octobre, s'est déroulée une **formation sur l'interprétation du paysage** à destination des professionnels du secteur de l'environnement et du tourisme.

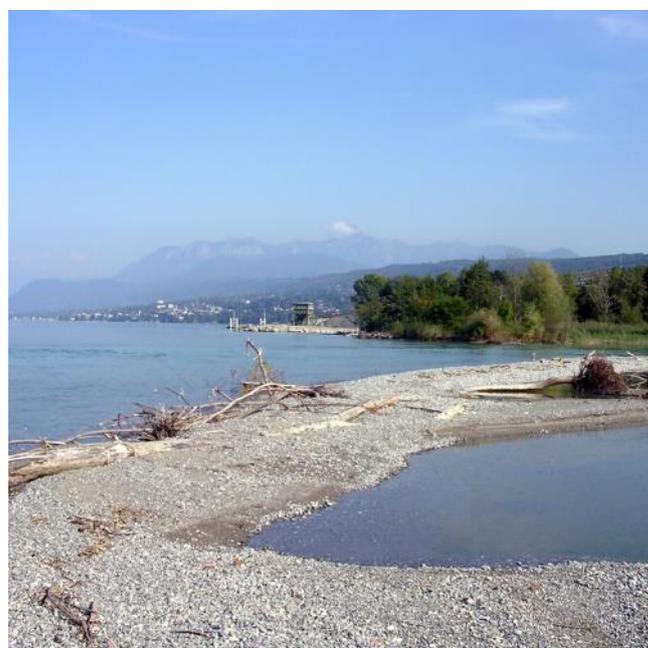
Co-animée par le Conservatoire d'espaces naturels du Haute-Savoie et **accueillie sur le site de la Maison des Dranse**, cette formation a permis de présenter les approches et outils utilisés en interprétation.

Des nouvelles de l'équipe

Encore du mouvement dans l'équipe de la réserve naturelle ! Lise Camus-Ginger est arrivée en mars, succédant à Violaine Laucoin au poste de **conservatrice de la réserve naturelle**. Violaine officie désormais dans la réserve de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy .

Côté **animation nature**, Samuel Botreau est parti naviguer sur la Loire juste avant la saison estivale, cédant son poste à Pauline Maïer, arrivée fin mai pour un contrat de 1 an .

Merci et bon vent à Violaine et Samuel !



Un contrat de territoire ENS

Le gestionnaire s'est associé à la CCPEVA dans le cadre du montage de son **contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles** avec le Conseil départemental.

A la clé, de nombreuses actions de restauration ou de gestion des milieux, des suivis scientifiques, ou encore de sensibilisation du public qui pourront être accompagnées financièrement, sur la Réserve naturelle comme sur le Parc du delta des Dranse.

Présentations à la DDT 74

Le 6 juin dernier, l'ensemble du personnel de la **Direction Départementale des Territoires** de Haute-Savoie s'est rendu sur la commune de Publier pour son Assemblée Générale annuelle. L'après-midi était consacré à une **visite de terrain**, ponctuée de plusieurs présentations.

La visite s'est terminée sur le parc du delta des Dranse, où la conservatrice a présenté le travail quotidien et les actualités de la réserve naturelle à toute l'assemblée. Son intervention a été complétée par des présentations du service Eau et environnement de la DDT 74.



Suivi orchidées 2019

Comme chaque année, les étudiants de Lullier sont venus prêter main-forte à l'équipe de la réserve pour compter les orchidées. L'année 2019 est marquée par un **décalage phénologique** d'environ 2 semaines qui n'a pas facilité la détection de certaines espèces, comme l'orchis pyramidal (apparition et floraison tardives).

L'année est globalement une « bonne » année en terme d'effectifs, même si les effectifs de Platanthère à deux feuilles et d'Orchis abeille sont étonnamment bas !



Augmentation des traces de sangliers

Depuis 3 ans, une **petite population de 4 à 8 sangliers** semble s'être sédentarisée dans la réserve naturelle.

Leur impact sur les milieux de la réserve est plutôt minime, cependant ces individus semblent se déplacer la nuit vers les zones en périphérie de la réserve, ainsi des dégâts importants sont à déplorer au niveau du camping de St Disdille et de la station d'épuration.



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les Réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Un état des lieux de végétaux exotiques envahissants

Une cartographie des espèces végétales exotiques envahissantes (plantes envahissantes) présentes sur la réserve a été réalisée conjointement par deux stagiaires, accueillis au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie et à Thonon agglomération.



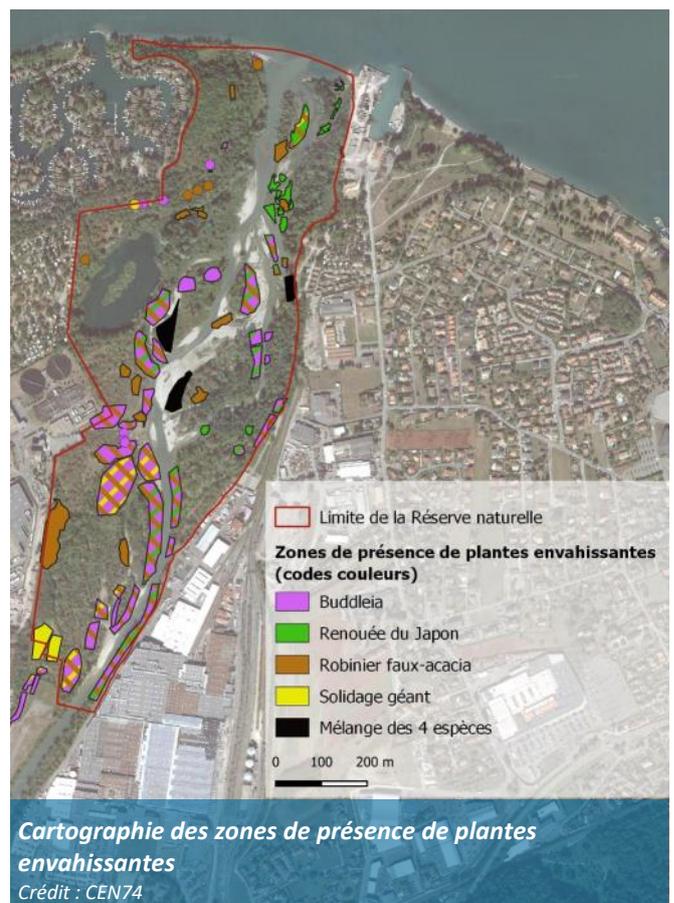
Pousse de Buddléia dans la réserve
Crédit : CEN74—G. MAILLIEZ

Compte tenu des densités importantes de plantes envahissantes ayant colonisé la réserve naturelle, il a été décidé de procéder en premier lieu à une photo-interprétation, permettant de repérer grossièrement les principales zones de colonisation homogène par une espèce (Renouée du Japon, Buddléia par exemple).

Les secteurs identifiés par photo-interprétation sont ensuite vérifiés, soit en les confrontant aux données d'implantation déjà connues, soit par un échantillonnage ciblé sur le terrain. La cartographie ainsi obtenue a pu être affinée à l'aide de GPS de précision. L'ensemble des chemins a aussi été inventoriés de manière exhaustive, et des transects (parcours d'observation linéaires) au sein de toutes les unités de végétation connues ont également été réalisés.

Une attention particulière a été accordée aux secteurs concernés par les futurs travaux de restauration de la Basse-Dranse, y compris les diverses pistes et chemins d'accès envisagés pour les engins.

L'objectif : permettre une prise en compte optimale des risques de propagation de ces espèces gênantes au cours du chantier, et l'adoption de mesures adéquates de prévention.



Une campagne massive d'inventaires naturalistes sur la Basse Dranse

Dans le cadre des dossiers réglementaires nécessaires à la préparation des travaux de restauration sur la Basse Dranse, des bureaux d'études ont été mandatés par le SIAC pour des prospections naturalistes. Des suivis ont été notamment menés dans la réserve naturelle, lorsque les données étaient trop anciennes.

Les groupes visés pour la saison 2019 ont été les suivants :

- Les Odonates (libellules), avec un point d'attention particulier sur le Sympétrum déprimé, espèce phare du site ;
- les reptiles et amphibiens, avec des inventaires à l'opportunité ;
- les mammifères : suivi par ADN environnemental pour le Crossope aquatique, recherche de nids de Muscardin, recherche des terriers-huttes de Castor, et écoute des chiroptères (chauve-souris).



L'ensemble des suivis dans la réserve naturelle a été réalisé suivant des méthodes non invasives ou perturbantes pour les espèces, conformément aux autorisations reçues.

Au bilan, une mise à jour bienvenue pour plusieurs espèces protégées, et surtout l'assurance d'une bonne prise en compte pour les futurs travaux (évitement des impacts par des mesures appropriées)...

Huit ans de suivi des oiseaux communs

Le STOC est un protocole national de suivi annuel des oiseaux communs, mené dans la réserve naturelle du delta de la Dranse depuis 2010. Il consiste en 2 passages sur 10 points répartis sur la réserve naturelle. Sur chaque point l'observateur s'arrête pendant 5 minutes et relève tous les oiseaux vus et entendus durant ce délai.

Cet inventaire permet d'établir la richesse en nombre d'espèces ainsi que l'abondance de ces espèces sur le site.

Ce protocole étant mené sur l'ensemble du territoire national, il permet également de comparer l'évolution des effectifs nationaux avec l'évolution des effectifs de la réserve naturelle.

Globalement sur les 30 dernières années nous assistons à un déclin de la plupart des espèces d'oiseaux en France, sauf les espèces forestières dont les effectifs semblent augmenter. Cette tendance tend à se confirmer sur la réserve naturelle, sauf pour le Troglodyte mignon et la Mésange nonnette, dont les effectifs chutent depuis 8 ans. C'est également le cas pour des espèces plus généralistes comme le Merle noir ou la Fauvette à tête noire, mais leur diminution semble moins marquée.

Les Grèbes huppés, les Grands cormorans, les Foulques macroules et les Fuligule morillon voient quand à eux leur effectifs augmenter sur la réserve naturelle, contrairement à la tendance nationale.



Il semble que la pression de chasse de ces deux dernières espèces historiquement exercée par l'ACCA de Publier soit fortement réduite depuis quelques années, ce qui pourrait contribuer à expliquer cette

hausse.

Enfin, 6 espèces voient leurs effectifs décliner fortement depuis dix ans. Parmi elle, le Goéland leucophée : cette chute est peut être à attribuer au fait que le gestionnaire a souhaité limiter cette espèce,



Goéland leucophée

Crédit : CEN74

souçonnée d'avoir une action de prédation sur la colonie de mouettes.

En 2010, les radeaux à sternes ont été retirés du site, et en 2014 et 2015 il n'y a pas eu de fauche des ilots de St Disdille, ce qui semble avoir eu un effet sur la nidification du goéland dans ce secteur puisqu'il n'y a pas niché depuis 2015.

La Rousserolle effarvate fait également partie des espèces en régression sur la réserve, sans qu'une explication ait pu être trouvée (en particulier, chutes ou récupération des effectifs indépendamment de la fauche ou non des roselières).

Localisation des points d'inventaires STOC

Crédit : CEN74



PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « **police de l'environnement** ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (ONCFS, AFB, ONF, Gendarmerie, ...).

40 infractions ont été relevées en 2019, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux années précédentes. On constate en particulier que la circulation des vélos a été multipliée par 3. L'autre infraction majeure sur la réserve demeure la circulation des chiens. En 2017 et 2018 à une baisse de la fréquentation des chiens a été notée, mais 2019 marque un triste record d'infractions depuis 10 ans.

L'année est également marquée par une augmentation des infractions "navigation". Les bouées d'interdictions de navigation devant l'embouchure de la Dranse sont mal interprétées par le grand public, et l'augmentation des infractions s'explique également par la démocratisation des embarcations gonflables de type stand-up paddles ou canoës.

Peu de tendances se dessinent sur les cinq années précédentes, hormis la dominance nette de la circulation des chiens et l'augmentation des infractions liées à la circulation des cycles.



Rappel de la réglementation.

Crédit : CEN74

Représentation graphique de la proportion du nombre d'infractions constatées en 2019 sur la RNN du Delta de la Dranse.

Crédit : CEN74



Focus - Le vélo dans la réserve naturelle

Le vélo devient un moyen de transport très prisé par les familles pour les loisirs, son image "verte" fait que son interdiction dans cet espace naturel protégé est difficilement compréhensible par le grand public. Cette année les usagers ont souvent été observés par groupes de 3 à 5 vélos, alors que les années précédentes les cyclistes étaient plutôt seuls ou en binôme.

A cela s'ajoute une augmentation sensible des vélos à assistance électrique : ces vélos permettent aux cyclistes de parcourir des distances plus importantes et dans le cas des VTT à assistance électrique, de se déplacer plus facilement sur des terrains que les cyclistes traditionnels évitent, comme les plages de galets.



Foncier

Une **acquisition majeure par le Conservatoire du littoral** est venue sécuriser la protection foncière de la RNN, au milieu de la Dranse (voir encadré ci-dessous). Plusieurs conventions permettent aussi d'assurer la bonne gestion de la réserve :

- La Commune de Thonon-les-Bains, propriétaire de plus de 2 ha en réserve, a signé avec le Cen une nouvelle convention d'une durée de dix ans, la précédente étant arrivée à échéance.
- Les conventions de gestion avec les communes de Publier ainsi qu'avec la SAEME sont en cours, après un renouvellement en 2018.
- L'Union des Copropriétaires de Port-Ripaille n'a pas souhaité renouveler la convention d'usage signée en 2009 et arrivée à échéance. Cette convention avait été signée pour une durée de dix ans et portait sur 3 ha.

Focus—Parcelles « Engels »

L'acquisition de la propriété Engels par le Conservatoire du littoral, pour laquelle une négociation avait été entamée dès 2014, a enfin pu être finalisée.

Le CEN74 a assuré la négociation foncière et a suivi les démarches liées à l'acquisition pour que ces 6,2 ha soient durablement préservés par une maîtrise foncière publique.

Une convention de gestion est en élaboration entre le CEN74 et le Conservatoire du littoral pour permettre la mise en œuvre du plan de gestion sur ce secteur.



Localisation des parcelles « Engels »
Crédit : CEN74

Police administrative

Pour toute intervention en réserve naturelle, il est nécessaire de déposer un formulaire de demande d'autorisation auprès de la DDT de Haute-Savoie. La demande est instruite par le comité consultatif restreint et par les services de l'État. **Cinq demandes d'activités ont été déposées en 2019** auprès des services de l'État.

Trois ont été formulées par le gestionnaire lui même : elles concernent les prélèvements à but scientifique pour ses salariés, les membres du conseil scientifique, et une autorisation visant à assurer la réalisation des travaux de gestion courante.

Une demande a été déposée par la marina de Port Ripaille afin de pouvoir réaliser un débroussaillage le long de la clôture séparant la réserve et le domaine. Enfin, une autorisation a été accordée au SIAC pour la réalisation d'inventaires dans la réserve naturelle dans le cadre du projet de restauration de la Basse Dranse.

L'ensemble des travaux autorisés a été contrôlé conforme aux autorisations délivrées. Le gestionnaire a apporté son appui technique en amont à la rédaction des demandes.

GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.



Travaux de gestion courante

2019 marque la fin du programme POIA Grands lacs. Ce programme a permis d'entretenir la prairie à orchidées (0.25 ha), 0.364 ha de zone humide située au nord de la réserve, ainsi que les îlots de St Disdille, et ainsi de compenser partiellement la perte de crédits causée par la fin du contrat Natura 2000.

Le suivi réalisé sur les orchidées montre que les travaux de maintien de l'ouverture des milieux ou de réouverture de milieux fermés influencent positivement le nombre d'espèces et de pieds d'orchidées. Il ressort que sur ce type de milieux, une fauche annuelle ou à défaut tout les deux ans est indispensable au maintien des orchidées.

Concernant les îlots de St Disdille, le maintien d'une zone ouverte a pour objectif de permettre le maintien de la colonie de laridés (mouette rieuse et goéland cendré) sur la réserve. Le plan de gestion identifie une responsabilité forte sur le maintien de ces sites de nidification.

Enfin les travaux sur les zones humides ont pour objectif notamment de maintenir l'ouverture du milieu afin de favoriser la population de sonneur à ventre jaune de la réserve naturelle. Cette espèce a besoin de petite mares plutôt ensoleillées. Sur ce type de milieux, un passage tous les 3 ou 4 ans est suffisant. Espacer les passage permet également de maintenir les populations de rousserolle effarvate, qui ont besoin au printemps de trouver des roselières non fauchées.

Maître d'ouvrage : Asters—CEN 74

Localisation : cf. carte en page suivante.

Partenaires techniques et financiers :

CEN74, DREAL Auvergne-Rhône Alpes, POIA CIMA Grands Lacs Alps, Europe

Coût des travaux réalisés par le prestataire Chablais

Insertion : 5 040 € TTC

Coordination des opérations : CEN74

Réalisation : Les travaux ont été réalisés au moins de juin pour le débroussaillage, entre janvier et février pour les zones humides et îlots, et en octobre pour les prairies à orchidées, par la société Chablais insertion.

Lien avec le plan de gestion :

OLT 2 : Préserver les milieux d'intérêt ,

- Action 2.1 : Maintenir les habitats ouverts des terrasses sèches ;

- Action 2.2 : Maintenir les habitats des zones humides ;

OLT 3 : Préserver les espèces caractéristiques de la RN

- Action 3.1 : Entretenir les sites de nidification



Réouverture de pelouses sèches

Credit : CEN74

Focus - Chantier participatif dans la réserve

Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie lutte contre la présence d'espèces exotiques invasives comme le laurier palme. Cette plante a un fort pouvoir de colonisation et une capacité exceptionnelle de multiplication, souvent aux dépens des espèces locales.

Afin d'en éradiquer une partie, Evian Resort a mobilisé 40 personnes lors d'un Team Building le 4 juin dernier, accompagnées par l'animatrice nature de la réserve.



Évaluation du plan de gestion

L'année 2019 était la dernière année de validité du plan de gestion 2010-2019. En conséquence, l'équipe de la réserve naturelle, appuyée par un stagiaire de Master 2, a travaillé à l'évaluation finale de ce document clé, qui cadre les objectifs et les opérations de gestion de la réserve naturelle.

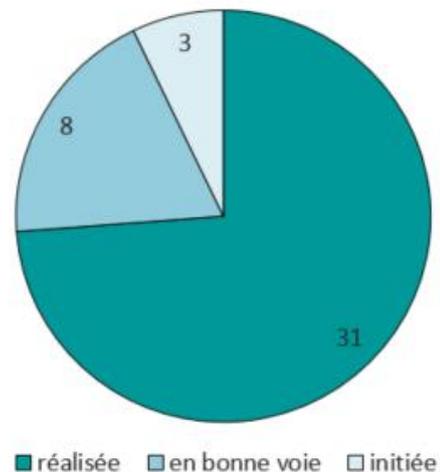
Toutes les opérations du plan de gestion ont ainsi été évaluées et questionnées, tant sur leur degré de réalisation que sur leur efficacité (atteinte des résultats recherchés). L'analyse des résultats se base également sur la disponibilité effective de moyens (humains, techniques et financiers) pour la réalisation des missions prévues à l'origine. Ce travail est également un moment de choix pour commencer à préparer le prochain plan de gestion : adaptations méthodologiques, choix des futurs indicateurs, modification des objectifs à long terme ou opérationnels...

Les tableaux et graphiques ci-contre permettent de visualiser rapidement, pour chaque objectif à long terme (OLT), l'état d'avancement ainsi que l'atteinte des résultats recherchés action par action à fin 2018.

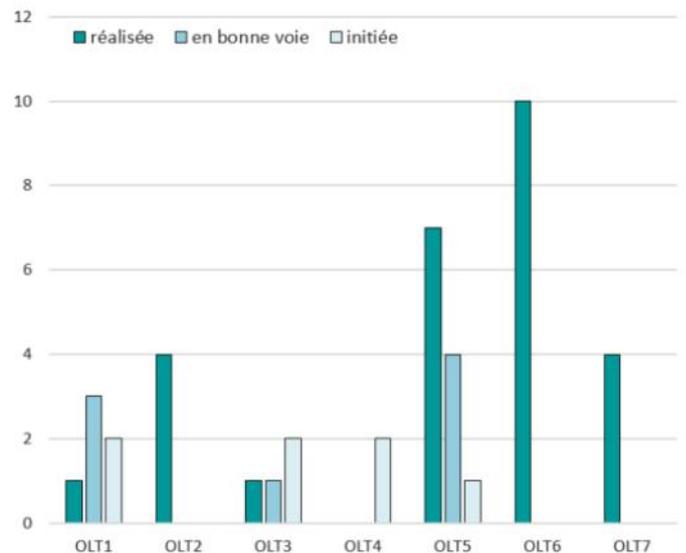
En bref : la totalité des actions a été au moins initiée. Les 3/4 ont été totalement réalisées (31 sur 42), le reste est en cours.

L'évaluation de l'atteinte des objectifs de conservation est plutôt favorable, mais des points bloquants ont empêché un bilan 100% positif : en particulier l'objectif 1 qui concernait la restauration de la dynamique alluviale de la Dranse : 10 ans n'ont pas suffi à mobiliser l'ensemble des acteurs pour réussir à rétablir la naturalité de la rivière... Mais les travaux de restauration sont bel et bien planifiés ! Quand à l'objectif 4 qui visait à favoriser les échanges de populations faunistique et floristique entre la réserve naturelle et l'extérieur, les prérogatives du gestionnaire n'ont pas permis une marge de manœuvre suffisante dans le tissu socio-économique très urbanisé localement. Cet objectif semble à repenser, de manière à ne pas perdre de vue une amélioration de la connectivité écologique, mais les actions incluses dans l'objectif initial ne semblent plus pertinentes.

Etat d'avancement des actions - PG



Atteinte des objectifs recherchés



Maître d'ouvrage : Asters—CEN 74

Partenaires techniques et financiers : CEN74, DREAL Auvergne-Rhône Alpes.

Lien avec le plan de gestion :

OLT 6 : Intégrer la réserve dans le contexte socio-économique local,

- Objectif 6.4 : Mener à bien l'application du plan de gestion

Partenariat avec le Conservatoire du Littoral

Depuis 2016, le Conservatoire du littoral (CDL) abrite dans les locaux de la maison des Dranse les bureaux de la réserve naturelle. Une convention lie ainsi le CDL (propriétaire du parc des Dranse), la commune de Publier, gestionnaire du site et Asters CEN74 en tant que co-gestionnaire.

Dans le parc des Dranse, Asters CEN74 assure le suivi naturaliste de la zone, l'animation et la sensibilisation du public, ainsi que la surveillance du site. Le parc est un lieu particulièrement fréquenté, notamment en été.

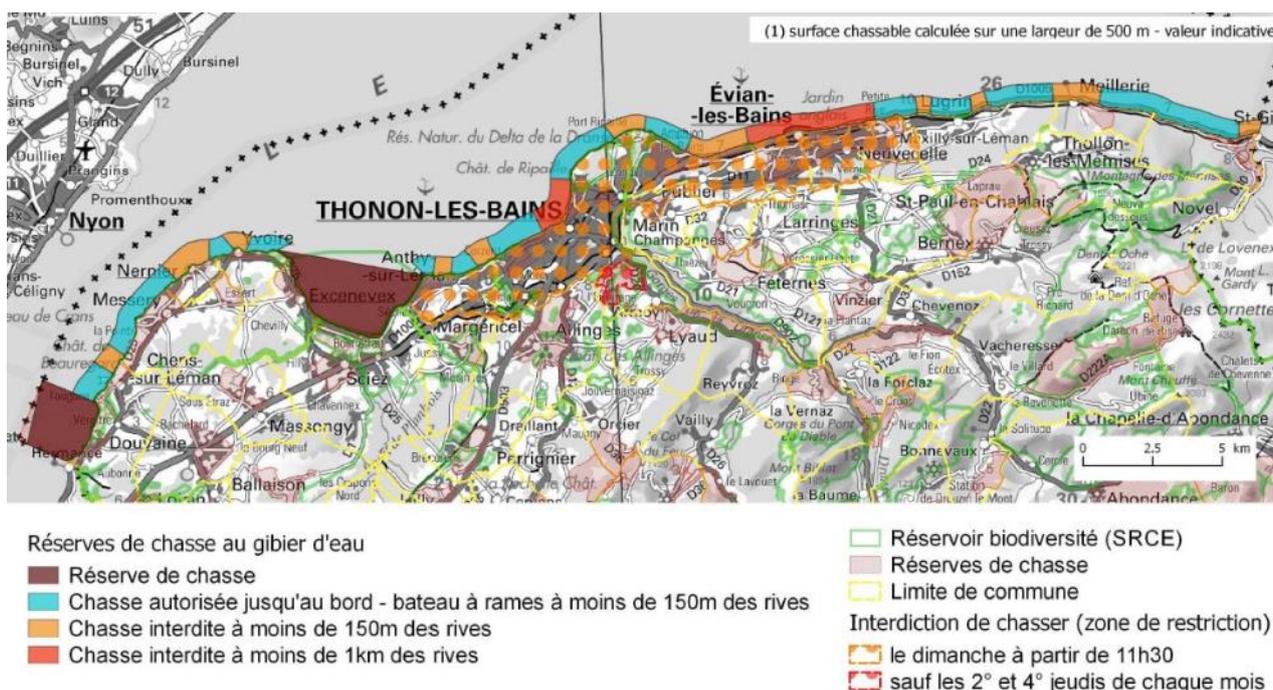
Sur le site, les chiens doivent être tenus en laisse. En pratique, la règle est très peu respectée, la majorité des propriétaires considérant que le site se prête à laisser les chiens s'ébattre librement. Pour l'instant, lors de la constatation d'infraction le garde se contente de rappeler la règle et de faire attacher le chien.

En revanche une attention toute particulière est prêté à la circulation des véhicules à moteur sur le site (essentiellement des deux roues). En 2019, 15 infractions de circulation ont été relevées par le garde ou la police municipale, dont 10 ont fait l'objet d'un timbre amende.

Gestion cynégétique

Le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique a été validé en 2019. Ce document insiste fortement sur la sécurité des chasseurs et des non chasseurs, en particulier dans les zone périurbaine comme la réserve naturelle. L'ACCA de Publier devra lors de la saison 2020 mettre en place, cartographier et marquer des poste de chasse fixes pour la réalisation des battues. Une rencontre entre l'ACCA et les gestionnaires de la réserve devrait se dérouler courant 2020, afin de fixer les emplacements de ces postes pour faciliter l'activité de gestion du sanglier en assurant la sécurité de chacun. Pour en savoir plus, [consultez le document complet](#) sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie.

A noter également pour la gestion cynégétique du secteur, le renouvellement de la convention de location entre l'État et l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) du lac Léman à la fin de l'année 2019. Cette convention concède pour 9 ans le droit de chasse du gibier d'eau à cette société sur les rives françaises du Léman, en dehors de 2 secteurs en réserve de chasse. La chasse est par contre pratiquée dans la réserve du Delta de la Dranse, de manière raisonnée et en évitant au maximum les périodes de forte affluence.



Chasse au gibier d'eau sur le domaine public fluvial Lac Léman—1 878 ha (1)

Crédit : DDT 74 2019 ; Scan Régional © IGN

Politiques territoriales : Contrat de rivière et restauration de la Basse Dranse

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC), délégataire de compétences au nom et pour le compte de la Communauté d'Agglomération Thonon agglomération et de la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance, projette la réalisation de **travaux de restauration hydromorphologique et de prévention des risques** dans le secteur de la Basse Dranse (du Pont de la Douceur au delta de la Dranse) sur les Communes de Marin, Publier et Thonon-les-bains.

Les travaux pressentis comprennent de nombreuses interventions au sein de la réserve naturelle : confortement de berges sur les secteurs d'érosion, arasement et débroussaillage d'îlots pour permettre à la rivière de regagner en mobilité latérale... **L'équipe de la réserve naturelle a été associée aux choix** des inventaires préliminaires et sur les préconisations de travaux sur les groupes présentant le plus d'enjeux.

Des réunions de travail avec les services déconcentrés de l'Etat compétents sur l'environnement (DDT, DREAL), le bureau d'étude missionné pour les études techniques et les dossiers réglementaires, ainsi que les experts naturalistes en charge des inventaires terrain,

ont mobilisé l'équipe tout au long de l'année. Un avant projet détaillé a été présenté aux membres du Comité de pilotage (COFIL) le 22 novembre 2019, en présence du garde et de la conservatrice. Les différents membres ont pu échanger et questionner le bureau d'étude et le SIAC sur les modalités des travaux envisagés, les conséquences sur l'environnement, et le planning prévisionnel.

Au cours de l'année 2020, une concertation publique va être lancée : les habitants, associations locales ou toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier technique, et un registre des observations du public sera tenu en mairie ou au siège du SIAC. Des visites sur site sont aussi prévues pour permettre au public de se familiariser avec les travaux prévus et de poser leurs questions au SIAC. Compte tenu de l'ampleur du projet, une campagne de communication est planifiée par le SIAC, en lien étroit avec l'équipe de la réserve naturelle.

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais.

Localisation : Basse Dranse

Lien avec le plan de gestion : OLT 1 : *Maintenir et si possible restaurer la dynamique alluviale naturelle de la Dranse,*

Action 1.1 : Restaurer le tressage de la rivière au sein du delta, Action 1.2 : Intégrer la RN dans tous les projets d'aménagements de la Basse Dranse.



Photographie de la Dranse

Crédit : IGN

Fréquentation

Sur la période étudiée, 1er janvier - 31 décembre 2019, l'écomètre a fonctionné normalement. Le nombre de passages relevé est de 18 340. Le sentier parcourant la réserve formant une boucle, le nombre de passages est divisé par deux pour évaluer la fréquentation de la réserve.



Nombre de passages comptabilisés par mois par l'éco-compteur

Crédit : CEN 74

Le profil de fréquentation par jour sur l'année est représenté sur le graphique ci-contre.

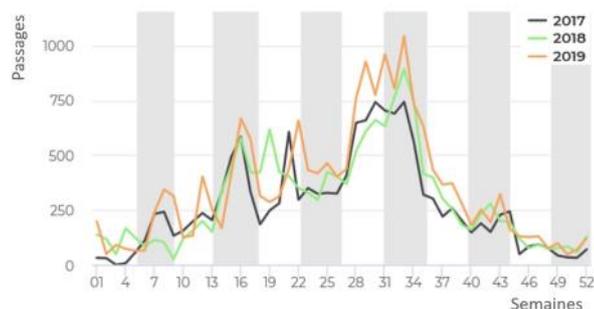
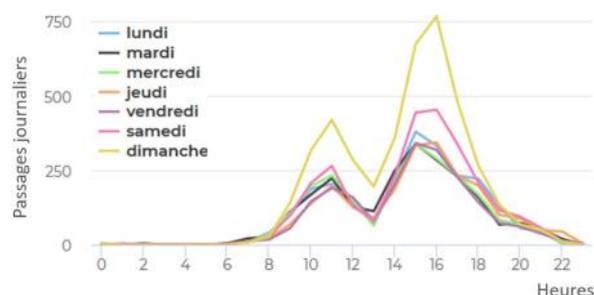
Les données confirment un nombre de passage **plus important les weekends et surtout le dimanche**. Les autres jours de la semaine sont équivalents.

La réserve est globalement plus fréquentée l'après midi que le matin.

Le profil annuel du nombre de passage est sensiblement le même depuis trois années. On observe que la fréquentation est plus importante à l'été 2019 que les étés précédents, et cette augmentation s'observe également entre 2017 et 2018, témoignant d'une **fréquentation de plus en plus importante de la réserve**.

Le tableau suivant donne les données principales de 2019 en comparaison avec l'année 2018. On observe une augmentation du nombre de passages sur l'année et de la moyenne journalière ainsi que du comptage de pointe. Le nombre de passages le plus important est mesuré un dimanche estival en pleines vacances scolaires (le 4 août 2019).

La fréquentation de la réserve du Delta de la Dranse est en augmentation sur les trois dernières années avec une augmentation plus marquée pendant la saison estivale (quotidiennement deux fois supérieure à la moyenne quotidienne sur l'année). La réserve est cependant fréquentée tout au long de l'année, particulièrement les dimanches.



Valeur	Nombre	Tendance 2018-2019
Fréquentation totale	18 340	+ 17,7%
Moyenne journalière	50	+ 17,4 %
Maximum journalier	200	+ 15,6 %

PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Sensibiliser et informer

Scolaires

Parcours Culturel Thononais (PCT)

Le thème du programme de sensibilisation des Parcours culturel thononais, coordonné par le service Culture de la ville de Thonon-les-bains s'achève cette année, après trois ans.

Un nouveau thème a été choisi pour les années à venir, il s'agira de "La magie de l'eau". Le programme 2019 s'est organisé sur cinq animations par classe, en partenariat avec l'Ecomusée de la pêche et du lac. Les changements pouvant s'opérer sur les milieux naturels et les espèces sous l'action de l'homme, notamment via la pêche intensive ou la chasse, ont été évoqués.

Pour l'année scolaire 2018-2019, les classes concernées appartenaient à l'école des Arts.

Môm'en Nature

Menée depuis 19 ans par le CEN 74, l'opération Môm'en Nature consiste à travailler une thématique tout au long de l'année avec 7 classes du département.

Pour clôturer les interventions, une journée de restitution sous forme de rallye-nature a été organisée en juin aux Contamines-Montjoie, **rassemblant les 200 élèves des différentes écoles.**

Sur le secteur de la Dranse, cinq séances d'animation ont été réalisées, auprès d'élèves de CE1-CE2 de l'école de Larringes. Le thème principalement abordé était la collaboration. Une sensibilisation à l'identification des espèces et aux protocoles de suivis scientifiques a pu y être réalisée.



Parcours culturel Thononais 2019

Crédit : Ecole de Thonon



Animation grimpe d'arbre

Crédit : CEN74



Visite terrain môm'en nature 2019

Crédit : CEN74

Focus - Projet SYNAQUA

Durant 3 ans, le projet européen transfrontalier SYNAQUA (Synergie transfrontalière pour la bio-surveillance et la préservation des écosystèmes aquatiques) a permis de sensibiliser scolaire et grand public, faire connaître les écosystèmes lacustres et leur donner des clés de compréhension sur le travail de recherche en lien avec la préservation des milieux et la protection des eaux.

Il a pris fin en 2019 après avoir sensibilisé plus de 400 élèves du niveau secondaire. Pour visionner une vidéo explicative : rendez-vous sur le site de l'INRAE !



Grand public

Des sorties et animations grand public ont été organisées sur le territoire de la réserve naturelle et sur le parc des Dranse, en journée ou au crépuscule, dans le cadre de la politique ENS du département Haute-Savoie.

Les animations ont permis de sensibiliser 269 **personnes au travers de 23 animations**, dont 147 sur la Réserve naturelle et 122 sur le Parc des Dranse entre le 2 juillet et le 31 août .

Bilan des actions d'animation sur la Réserve naturelle 2015- 2019

Crédit : Ecole de Thonon



Focus - Création littéraire

Les Conservatoires d'Espaces Naturels de Savoie et de Haute-Savoie ont organisé l'appel à création littéraire « L'encre des Lacs », grâce aux soutiens financiers de l'Union européenne et de l'État dans le cadre du projet Grands Lacs Alpins.

Au travers des formes littéraires courtes (nouvelles, contes, poèmes, haïkus...), cet appel à la créativité de chacun souhaitait mettre en lumière le patrimoine naturel et paysager des grands lacs alpins. Les saisons, le temps, la nature, le mystère, le romantisme, la société, le mouvement... Les thématiques aussi nombreuses que les sensibilités étaient laissées à la discrétion des participants !

A travers cette démarche, il s'agissait d'inciter à développer l'observation et **éveiller la curiosité et la conscience sur la qualité des paysages et des milieux naturels des grands lacs de France**, en laissant place à des messages de portée symbolique, sensorielle et à l'imaginaire.

Plus d'une centaine de personnes, des quatre coins du massif alpin (et même au-delà), nous ont ainsi adressé leur regard sur ces lacs. Parmi les œuvres reçues, neuf ont été distinguées par les membres du jury.

Pour l'interface Dranse - Léman, des animations dédiées ont été organisées par le CEN 74, en duo avec l'association Apicales pour une invitation au rêve et à l'imagination depuis la cime des arbres...



Réseaux sociaux : Facebook



La page Facebook du Delta de la Dranse compte 352 abonnés, et 328 “likes” soit une **augmentation de 14%**. En 2019, 62 publications ont été effectuées sur la page, assurant une couverture de 758 interactions : clics, commentaires, partages... La page facebook est couplée depuis le 22 mars 2019 à un compte Instagram, aussi la plupart des publications sont partagées sur ces deux réseaux sociaux.

Objectifs de la page : informer des diverses animations, actualités et suivis scientifiques, relayer les informations du réseau (Conservatoire d’espaces naturels de Haute-Savoie, autres réserves du département ou de France...), ou encore effectuer des rappels réglementaires.



Autres médias



Les **Offices de Tourisme de Thonon et Publier** informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d’activités hebdomadaires. Ils gèrent les inscriptions aux animations crépusculaires, vendent le Livret de découverte de la réserve et promeuvent la réserve sur leur site internet.

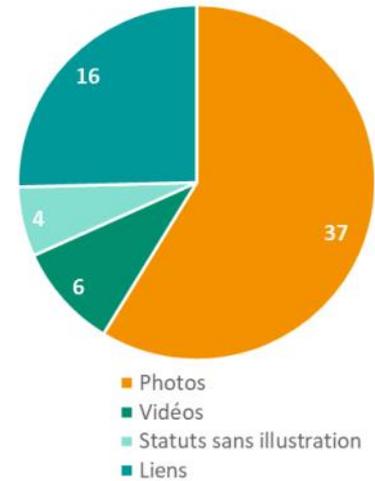
Couverture médiatique Presse

Deux articles mentionnant directement la réserve naturelle ont été publiés dans la presse locale.

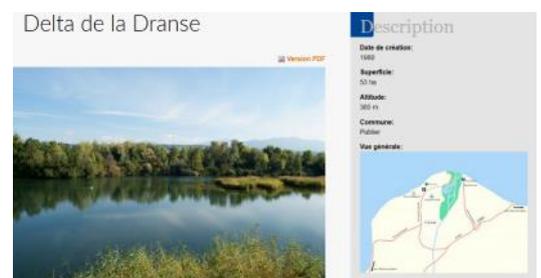
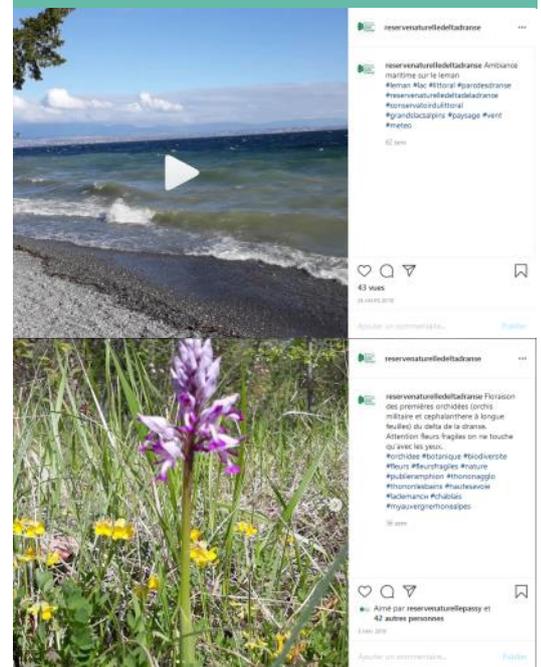
Date	Média	Titre
11.06.2019	Le Dauphiné libéré	<i>Les parcours culturels thononais inaugurés</i>
20.10.2019	Le Dauphiné libéré	<i>Avec lui, la nature est sous bonne garde</i>

Site Internet

Le site internet du Conservatoire d’Espaces Naturels de Haute-Savoie dispose d’une page dédiée à la RNN du Delta de la Dranse. Cette page délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux de la réserve, informations d’accès, réglementation, informations générales... Le site sert aussi à relayer les animations sur l’agenda.



Deux publications Instagram bien suivies en 2019, montrant l’actualité du site.

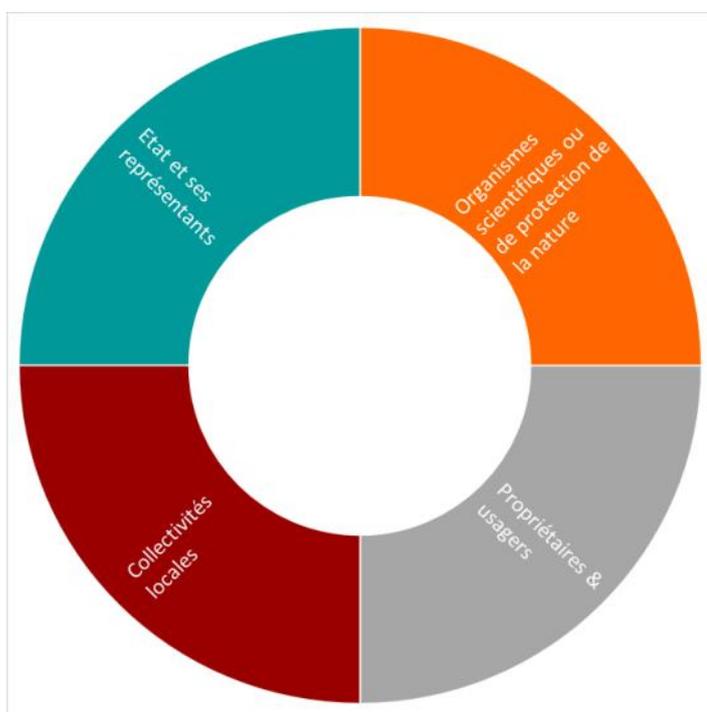


GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, de 2016 à 2020.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; en 2019 aucune date n'a pu être trouvée et il a été repoussé à début janvier 2020. La DDT74 en assure le secrétariat.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activité en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2019, il a donné un avis aux services de l'Etat sur 5 dossiers.

Le CEN74 en assure le secrétariat.

Comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Il est présidé par JM. Dorioz. Le CEN74 en assure le secrétariat.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de nombreux échanges techniques informels et de deux groupes de travail (alpages et glaciers) en 2019.





L'équipe de la réserve naturelle

En 2019, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice
- Rémy Dolques, garde-technicien
- Samuel Botreau puis Pauline Maier, animateurs nature
- Guillaume Mailliez, stagiaire sur l'évaluation du plan de gestion 2010-2019

Coordination et appui scientifique ou technique :

- Cécile Georget, responsable du service RN74 ;
- Julien Heuret, Rémy Perin, Laurent Delomez, Fabrice Anthoine, Patrick Perret et Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74 et Laureline Durand, éco-garde saisonnière ;
- Rémy Dolques, référent police judiciaire et administrative ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jean-Baptiste Bosson, chargé de mission scientifique ; Dominique Lopez-Pinot, chargée de projet flore-habitats ; Antoine Henriot, chargé de mission foncière
- Anne-Laurence Mazenq, chargée de communication ; François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG.

Bilan social de l'équipe de la réserve naturelle

Types de contrats de l'équipe du CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 2 CDI ;
- 2 CDD (du 6 juin 2018 jusqu'au 5 juin 2019 et du 25 mai 2019 au 24 mai 2020).

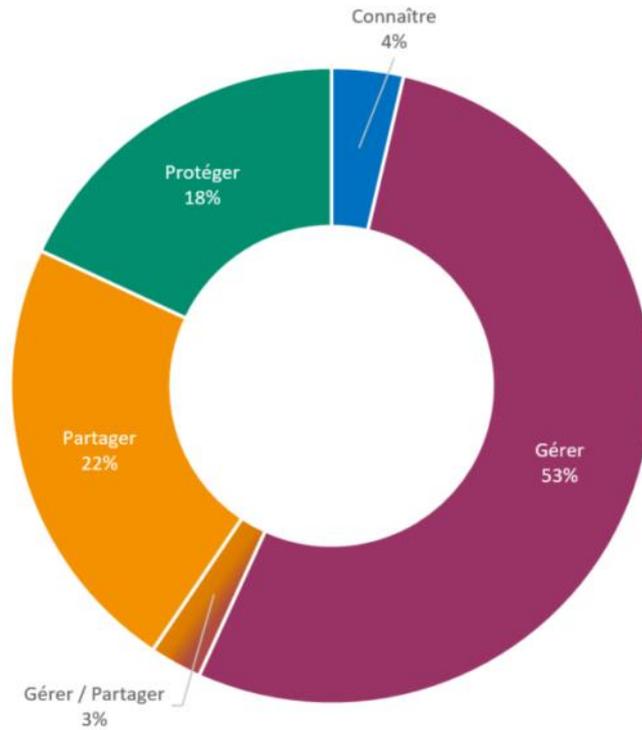


Missions réalisées et temps affecté

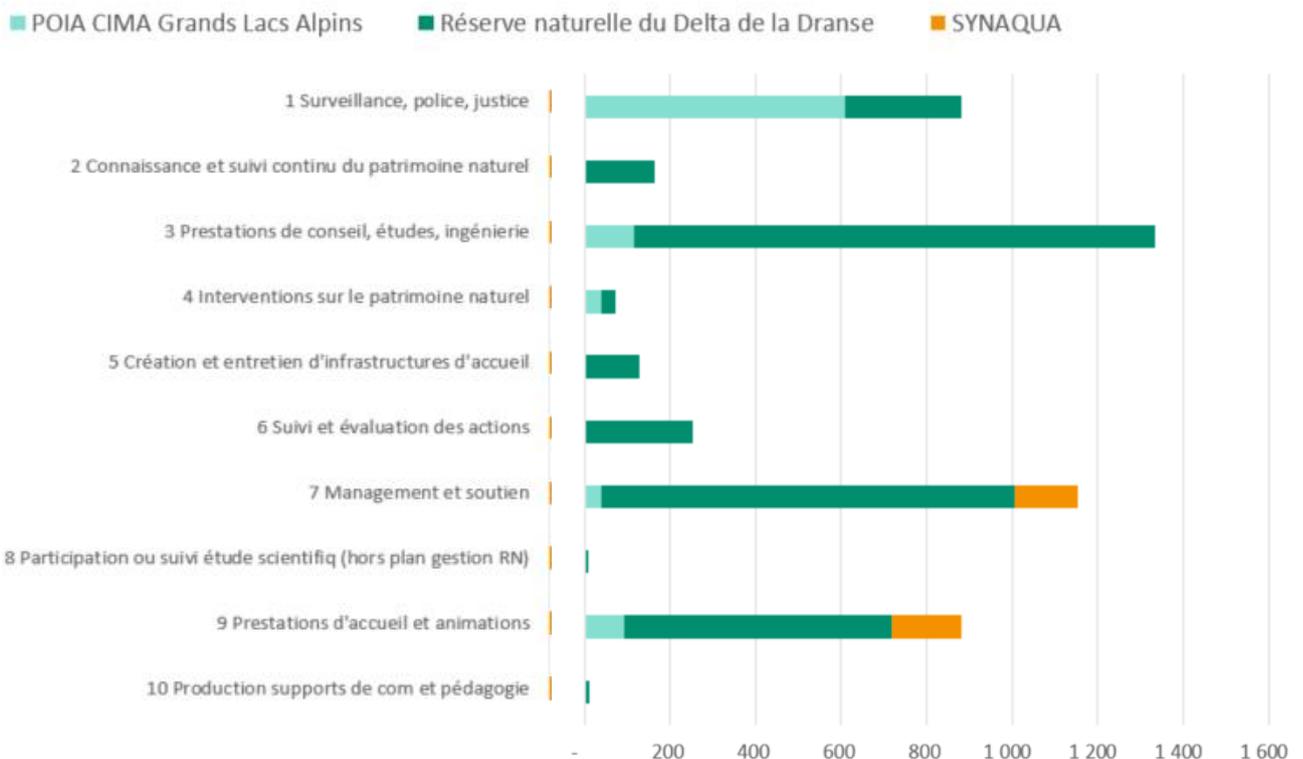
Le CEN74, gestionnaire de la réserve naturelle, mobilise son équipe pour mener à bien les missions présentées dans ce rapport d'activité.

L'équivalent de 3,04 ETP ont été mobilisés en 2019.

Temps passé par missions fondamentales



Temps passé par projet (en heures) et par type d'activité



BUDGET

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre il peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes du CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. 10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires.

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretien ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétique ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tous supports nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Le budget est présenté selon ces missions, numérotées de 1 à 10 pour plus de facilité (1 étant la surveillance, 10 la communication).

Quelques points de compréhension pour le budget 2019

L'année 2019 a présenté plusieurs particularités par rapport au fonctionnement habituel de la Réserve naturelle. Un changement de conservatrice a eu lieu, avec une vacance de poste entre janvier et mars, générant une baisse relative du budget.

L'année était aussi la dernière année des deux projet européens Grands lacs alpins et SYNAQUA, sur lesquels une partie des dépenses courantes de la RNN avait été reportée depuis 2017 (enveloppes surveillance/police et sensibilisation du public notamment...).

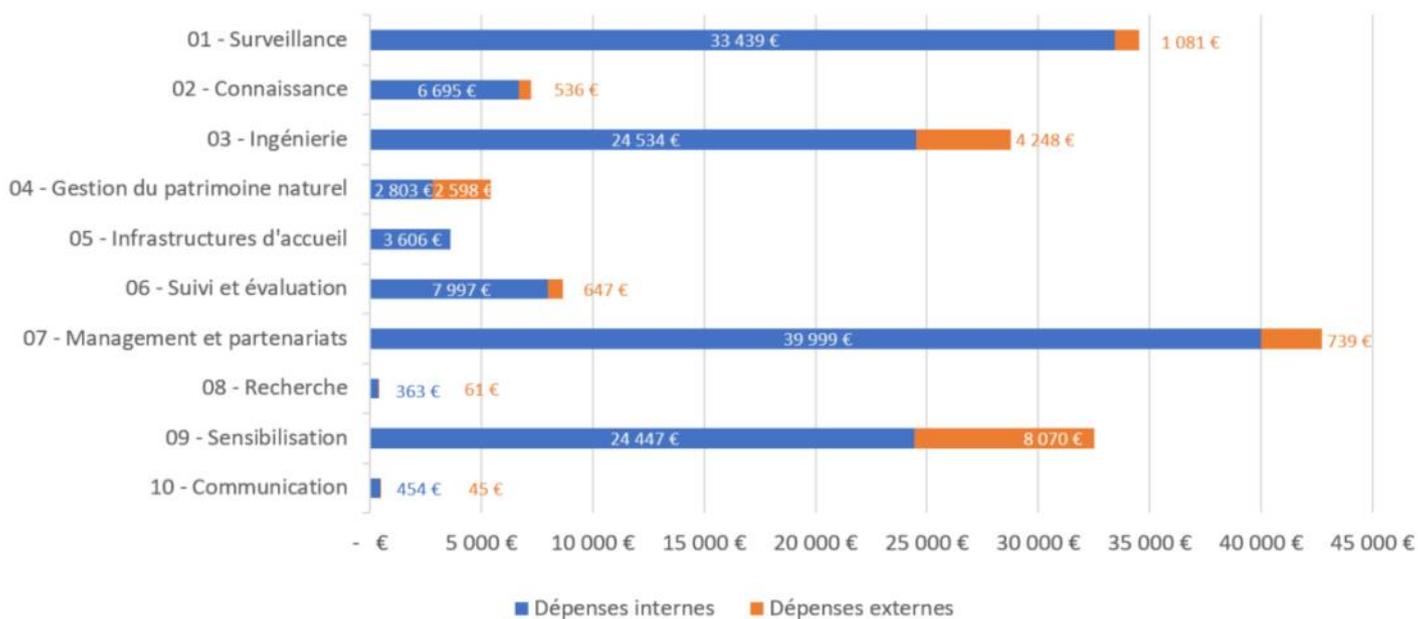
Budget réalisé en 2019 Σ dépenses = 164 292 € TTC *

* Projets européens : dans les présents graphiques de synthèse, les dépenses internes sont calculées sur l'assiette d'éligibilité DREAL et non sur celle des projets européens, ce qui explique le différentiel apparent avec le budget en page suivante.

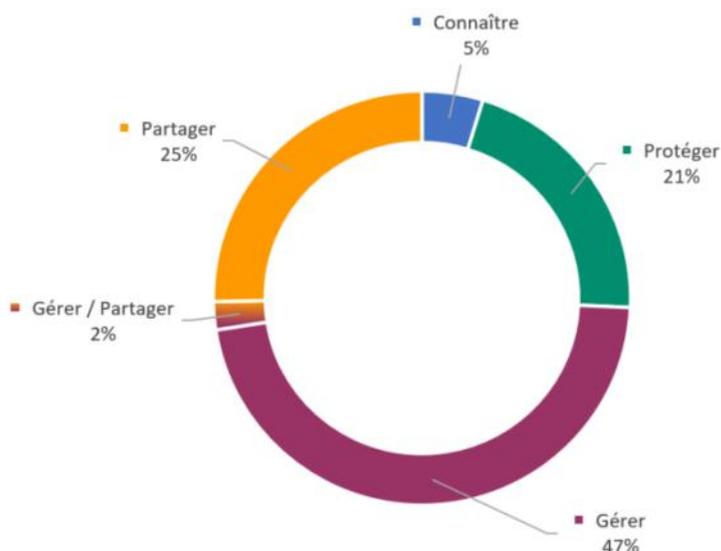
Répartition des dépenses par projet



Répartition des dépenses par item de la convention de gestion

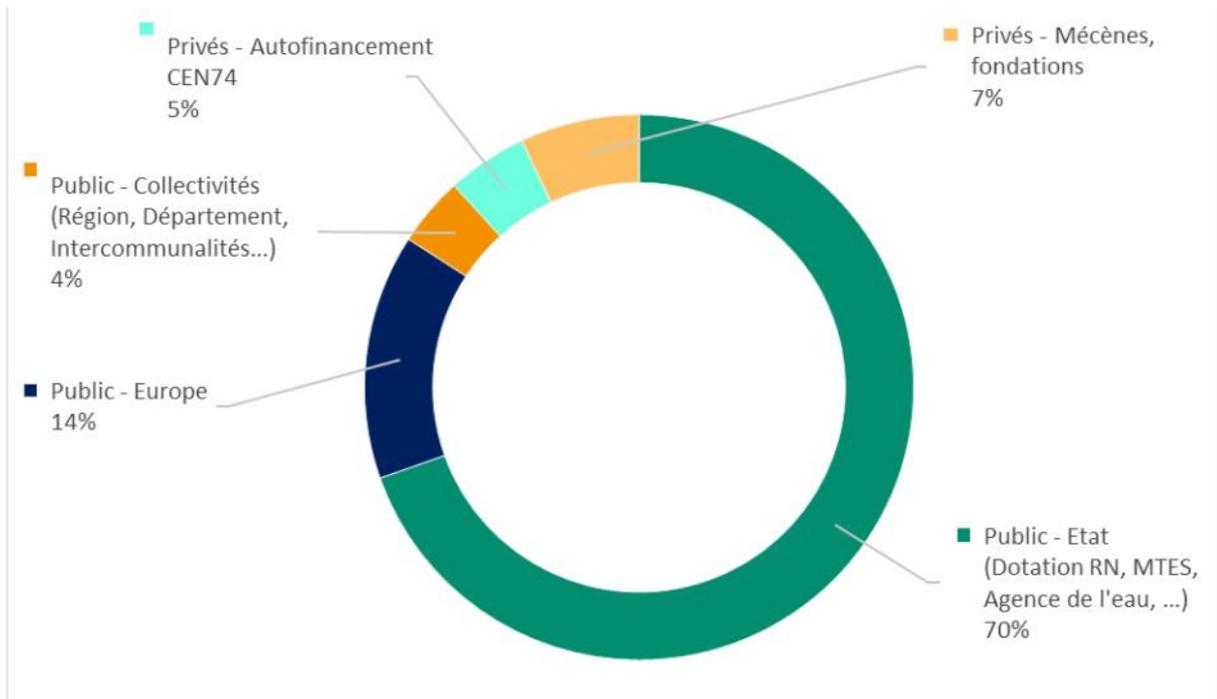


Répartition des dépenses par mission fondamentale

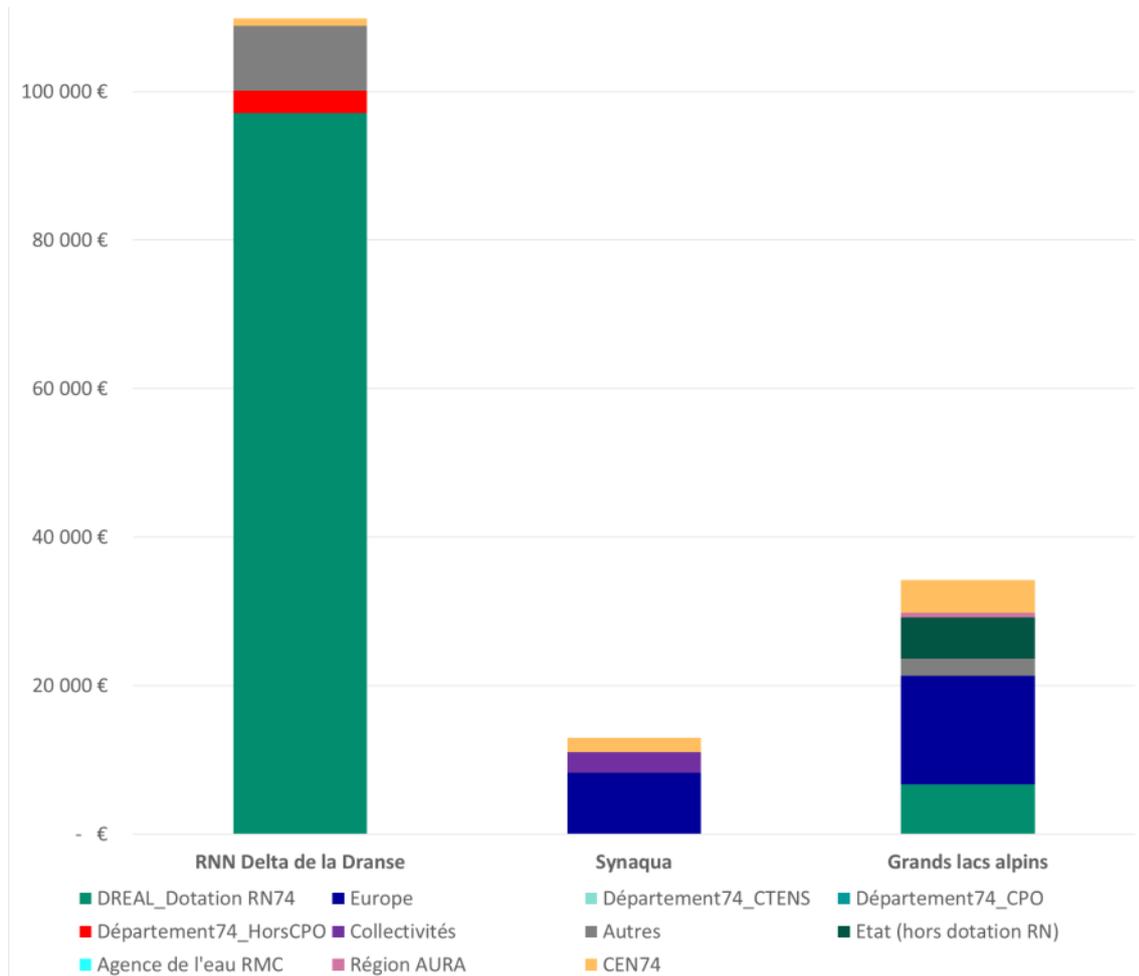


Budget réalisé en 2019 Σ recettes = 157 083€ TTC

D'où viennent nos ressources ?



Répartition des ressources par projet



PERSPECTIVES

Une effervescence d'activité est prévue en 2020, avec le renouvellement du plan de gestion, le lancement des actions de gestion et restauration de la dynamique alluviale de la Dranse, qui mobiliseront largement l'équipe, mais aussi une sensibilisation accrue du grand public comme des scolaires... C'est en effet l'année des 40 ans d'existence de la réserve naturelle ! Les différents partenaires territoriaux seront donc au cœur de l'activité, avec notamment le lancement des consultations autour de la création d'un périmètre de protection.

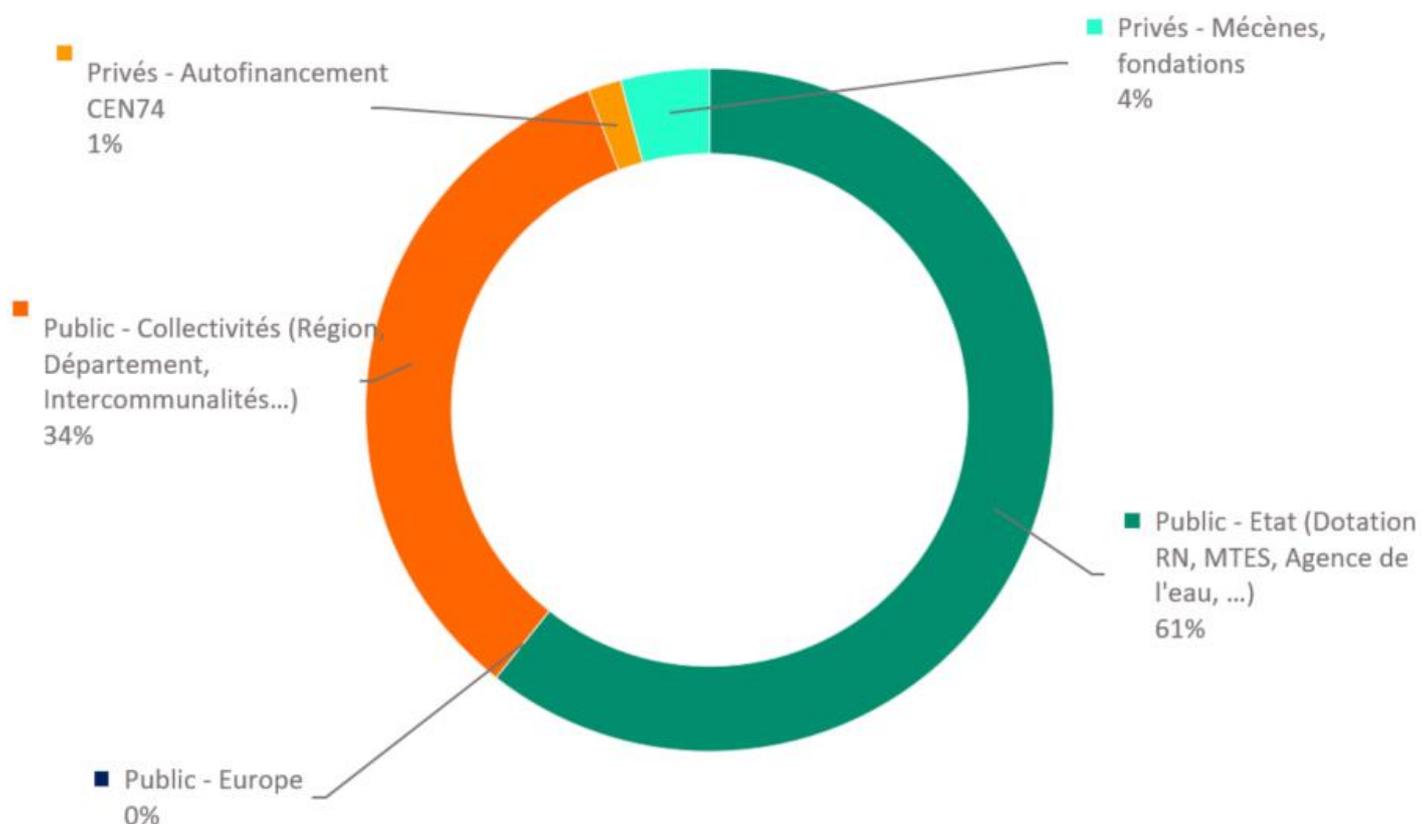


Perspectives budgétaires 2020

Dépenses prévisionnelles : Σ dépenses = 176 056 € TTC



Origine des ressources



PARTENAIRES

Nombreux sont ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

Avec le soutien de



Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger , Rémy Dolques, Pauline Maier, Cécile Georget, Pascale Tranchant, Carole Birck

Mise en page et édition : Cécile Georget

Crédits photographiques : page de garde et pages maîtres - CEN74 - Rémy Dolques, Jules Heuret, Frank Miramand, Lise Camus-Ginger

Ne pas jeter sur la voie publique

ASTERS - CEN74 ■

84 route du Viéran - 74370 PRINGY ■

www.cen-haute-savoie.org ■

